



**Club de Loisirs Léo Lagrange - 2 rue du stade BP 13
29570 CAMARET-SUR-MER**

Tél.: 02 98 27 90 49

info@club-leo-camaret.fr www.club-leo-camaret.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION - SEJOURS VACANCES 2012

Nom Prénom

Adresse permanente.....

Code Postal Ville.....

Tél. Dom Portable

Courriel@.....

Participants:

	Nom	Prénom	H	F	Date de naissance
1					/ /
2					/ /
3					/ /
4					/ /
5					/ /

Dates: du..... au2012

Indiquer le numéro du participant dans les cases correspondantes

Merci de bien vouloir remplir une fiche par semaine.

Les stages marqués de * n'ont pas lieu chaque semaine, vérifiez le calendrier des stages

La réservation simultanée d'une pension et d'une activité nautique donne droit à une réduction de 10 % sur ces deux prestations

Activités Plongée	Tarif	MATIN	AP-MIDI
Pack Découverte (à partir de 8 ans, du lundi au jeudi)	155 €		
Stage jeunes (de 8 à 13 ans)	195 €		
Apnée Découverte 5 plongées *	150 €		
Apnée Entraînement 10 plongées *	250 €		
Formation Niveau 1 (à partir de 14 ans) 10 plongées	380 €		
Formation Niveau 2 (à partir de 16 ans) 11 plongées	365 €		
Formation Niveau 3 (à partir de 18 ans) 17 plongées *	565 €	+ Rifap O/N	
Exploration	Niveau:.....		

Activités voile et surf	Tarifs	MATIN	AP-MIDI	Niveau
Moussaillon (5 à 7 ans)	102 €			
Optimist (à partir de 7 ans)	112 €			
Catamaran enfant (10 à 13 ans)	140 €			
Catamaran ados/adulte (13 à 17 et adultes)	165 €			
Planche à voile (à partir de 10 ans)	130 €			
First Class 8 (adultes)	165 €			
Surf (à partir de 10 ans)	130 €			
Stand Up Paddle (à partir de 13 ans) 3 séances*	78 €			

TARIFS	Nb	Adultes	Nb	12 à 17 ans	Nb	6 à 11 ans	Nb	Moins de 6 ans
Pension complète		255,00 €		204,00 €		159,00 €		Gratuit
Demi-pension		189,00 €		154,50 €		120,00 €		Gratuit

Dans le cas d'une demi-pension, vous prendrez au Club : le repas du midi le repas du soir

La réservation simultanée d'une pension et d'une activité nautique donne droit à une réduction de 10 % sur ces deux prestations

Tarif enfant applicable pour un enfant partageant la chambre des parents, sinon appliquer le tarif ados.

Adhésion CLL (3€), licence plongée (-de 12ans 10,30€, de 12 à 15ans 23,20€, 16 ans et + 36,65€),

Passport voile (10€) ou surf (6€) à prévoir en plus.

Je soussigné(e),

- atteste d'avoir pris connaissance des Conditions Générales et du Règlement Intérieur du Club Léo Lagrange
- autorise les responsables du Club Léo Lagrange à utiliser librement les photos prises lors du stage pour la promotion des activités nautiques
- autorise, en qualité de père, mère, tuteur légal (rayer les mentions inutiles) les stagiaires mineurs précités à participer aux activités du Club Léo Lagrange
- donne mon autorisation à les conduire, en cas d'urgence, dans un établissement hospitalier où toute intervention médicale ou chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité,

Je souhaite souscrire à une assurance annulation (conditions ci-dessous): oui non

A _____ le _____ **Signature :**

Pour les stages de plongée « Jeunes », le certificat médical doit être établi par un médecin fédéral.

CERTIFICAT MEDICAL pour la plongée (à présenter le 1^{er} jour ou joindre une photocopie, le certificat médical de non contre-indication à la plongée sous-marine doit dater de moins d'un an) Date Certificat Médical:

LICENCE Date licence

Conditions générales:

Durée du séjours, Formalités: Les séjours débutent le dimanche soir à 18h, et se terminent le samedi après le repas de midi (après le petit déjeuner pour la demi-pension). Les activités nautiques se terminent le vendredi soir, sauf pour les stages de plongée N2 et N3. Les chambres sont à libérer pour 10h le samedi. A l'accueil les plongeurs doivent être munis d'un certificat de non contre-indication à la plongée sous-marine datant de moins d'un an. Les plongeurs ayant obtenu un niveau de plongée doivent présenter leur justificatif de niveau CMAS, leur carnet de plongée et leur licence (possibilité d'en prendre une sur place). Pour les mineurs, une autorisation parentale doit obligatoirement être signée.

Les activités ont lieu du lundi matin au vendredi après midi. Les changements d'activités ne sont pas possibles en cours de semaine.

Paiement – adhésion: l'inscription ne sera validée qu'à réception d'un acompte d'un montant minimum de 30 % du montant total du séjour, et après validation par le Club Leo Lagrange. Le solde devra être versé au plus tard le jour de l'arrivée.

Pour l'inscription au séjour, les participants doivent être déjà adhérents pour l'année en cours ou adhérer au moment de leur inscription à l'association Club Léo Lagrange de Camaret-sur-mer. Les frais d'adhésion annuels sont de 3 euros par adhérents ou de 25 € pour un groupe.

Annulation: Si l'annulation intervient 60 jours ou plus avant le début du séjour: l'acompte est remboursé intégralement.

Si l'annulation intervient entre 30 et 60 jours avant le début du séjour: l'acompte de 30 % est conservé.

Si l'annulation intervient moins de 30 jours du début du séjour, l'intégralité du séjour est dû. L'annulation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception. La date retenue sera celle de la présentation de la lettre à Camaret. En cas d'absence, de départ prématuré ou de non participation à des activités, il n'y aura pas de remboursement. En cas d'exclusion pour motif grave, le montant versé ne sera pas remboursé.

En cas d'annulation du séjour de la part du Club Léo Lagrange, les montants versés seront intégralement remboursés, sans pour autant donner droit à un versement d'indemnités (notamment en cas d'insuffisance de participants).

Assurance annulation: Si vous souscrivez à l'assurance annulation, le Club Leo Lagrange de Camaret remboursera l'acompte ou les jours non effectués en cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille...). L'assurance annulation est de 10 € par personne pour les activités en externat, 15 € par personne pour les séjours avec hébergement, et 35 € pour les familles, par semaine d'activité.

Conditions météorologiques: Les séances de plongée, voile ou surf annulées par le Club Leo Lagrange pour cause de météo défavorable seront si possible reportées ou remplacées par des cours théoriques.

Matériel: Le Club Léo Lagrange décline toute responsabilité en cas de bris, perte ou vol de matériel personnel (bijoux, montre, lunettes, lentilles, appareil photos, téléphone, jeux électroniques...).

Photos : Le Club Léo Lagrange pourra utiliser les photos ou images prises pendant les stages pour la promotion des activités du club.

Assurances: Les stagiaires du Club Léo Lagrange sont assurés en cas de décès et d'incapacité permanente (décès: 3 100 € capital de base; incapacité permanente: selon taux d'incapacité). Remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques en complément de la sécurité sociale et des mutuelles: 1400 € (dont frais de lunetterie: 80€). Si un stagiaire est responsable d'un accident, sa responsabilité est couverte (dommages corporels: 30 000 000 €, dommages matériels et immatériels: 15 000 000 €), sauf faute intentionnelle.

Les stagiaires ont la possibilité de souscrire une assurance individuelle supplémentaire; se renseigner auprès du Club Léo Lagrange.

Animaux: Les animaux ne sont pas admis dans les locaux du club. Il est interdit de fumer dans l'ensemble des bâtiments, y compris dans les chambres.

En cas de litige, le tribunal compétent sera le tribunal de Quimper